Page : 1 de 5 Edition révisée n° : 2

**Polish** 

Date: 9/1/2008

Remplace la fiche: 1/6/2007

Alpheios France S.A.S.
27, rue Gustave Eiffel-B.P. 178
95691 Goussainville Cedex (F) France
Alpheios Belgium S.A.
Gaston Fabrélaan 50
2610 Wilrijk Belgique

Tél.: 01 39 94 66 66 Tél.: 03.828.48.48 / Lux: 40.23.43

Fax: 01 34 04 92 79 Fax: 03.828.42.80

En cas d'urgence : Urgences toxicologiques du Centre Antipoison de

Nancy +33 (0)3 83 32 36 36

En cas d'urgence : Centre Anti-poisons : +32 (0)70.245.245

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Format : La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément à la

règlement REACh (EG) 1907/2006.

Préparé par : Dept. legal affaires

H.J.M.Sinnige h.sinnige@alpheios.nl In de Cramer 8a NL-6411 RS Heerlen Tel: +31 45 5738898

Nom commercial : Polish.

**Application** : Produit pour l'entretien et la protection des sols.

Responsable de la mise sur le marché: Voir adresse ci-dessus.

### **2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Non classé comme produit dangereux.

Symptômes liés à l'utilisation

-Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales

d'utilisation.

-Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations pouvant

conduire à des brûlures.

-Contact avec les yeux : Risque de lésions oculaires graves.

-Ingestion : Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus

gastro-intestinal.

Note : Cette information a été rédigée et est valable pour le produit non dilué.

## 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.

Composition : Règlement (CE) No.648/2004 du 31 mars 2004, relatif aux détergents. Annexe VII.

Contient : Conservateurs.

< 5%: - Polycarboxylates

## Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement (directive 67/548/CEE) :

Nom de la substance		Valeur(s)	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Tributhoxyethylphosphate	:	Entre 1 et 5 %	78-51-3	201-122-9		R52-53
Propyleneglycol Methyl Ether	:	Entre 0.1 et 1 %	1320-67-8	215-306-1		R10
Triisobutyl phosphate	:	Entre 0.1 et 1 %	126-71-6	204-798-3		R43 R52-53
BENZISOTHIAZOLINONE	:	Entre 0.01 et 0.1 %	2634-33-5	220-120-9	613-088-00-6	Xn; R22 Xi; R38-41 R43 N: R50

Ingrédients INCI : AQUA, PARAFFIN, Acrylate copolymer, Tributhoxyethylphosphate, Propyleneglycol

Methyl Ether, Triisobutyl phosphate, PPG-2 METHYL ETHER,



Page : 2 de 5 Edition révisée n° : 2

## **Polish**

Date: 9/1/2008

Remplace la fiche: 1/6/2007

## 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS (suite)

BENZISOTHIAZOLINONE.

#### **4 PREMIERS SECOURS**

-Inhalation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

-Contact avec la peau

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

-Contact avec les yeux

**\*** 

: Rincer immédiatement à l'eau.

-Ingestion : Ne pas faire vomir. Administrer de l'eau tiède ou du lait (ca. 200 ml.). En cas

d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est

consciente).

Informations générales : Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

## **5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction : Non combustible.

Incendies avoisinants : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Informations générales

**A** 

: Le produit répandu peut être glissant.

Précautions pour l'environnement

: Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

Méthodes de nettoyage

: Diluer les résidus et rincer.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage : Protéger du gel.

Manipulation: Pas de recommandations spéciales.

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle : Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.

**-Protection respiratoire** : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.

- Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les

conditions normales d'utilisation.

- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de

projections de liquide.



Page : 3 de 5 Edition révisée n° : 2

## **Polish**

Date: 9/1/2008

Remplace la fiche: 1/6/2007

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

Hygiène générale



: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Eviter le contact du produit non-dilué avec la peau, les yeux et les vêtements.

Limites d'exposition professionnelle : http://bgia-online.hvbg.de/LIMITVALUE/WebForm\_gw.aspx

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C: Liquide.Couleur: Blanc laiteux.Odeur: Caractéristique.

pH : 7.0-8.0

Densité : 0.998

Viscosité : <20 mPas

Solubilité dans l'eau : Complète.

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité: Stable dans les conditions normales.Produits de décomposition: Aucun(es) dans des conditions normales.

dangereux

Matières à éviter : Aucune procédure spéciale n'est requise dans des conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Gel.

#### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour le produit des tests toxicologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionné à l'article 6 du 1999/45/CE, ce produit est classé comme mentionnés sous la rubrique 15. Les composants éventuellement toxiques sont mentionnés sous la rubrique 3.

Sur les ingredients : Voir http://ecb.jrc.it/iuclid/ pour des informations détaillées.

#### 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pour le produit des tests ecologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionné à l'article 7 de la Directive 1999/45/CE, ce produit est classé pour l'environnement comme mentionnés sous la rubrique 15. Les composants éventuellement nuisibles pour l'environnement sont mentionnés sous la rubrique 3.

Persistance et dégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les

critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies

à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Sur les ingrédients : Voir http://ecb.jrc.it/iuclid/ pour des informations détaillées.



Page: 4 de 5 Edition révisée n°: 2

**Polish** 

Date: 9/1/2008

Remplace la fiche: 1/6/2007

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales. Méthode d'élimination : Evacuer à l'égout en rinçant avec une grande quantité d'eau.

#### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

: Non classifié. Information générale

Mesures d'urgence en cas d'accident : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Arrêter le moteur.

## 15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

-Symbole(s) : Aucun(e). -Phrase(s) R : Aucun(e). - Phrase(s) S : Aucun(e).

Informations sur les agents

conservateurs.

: BENZISOTHIAZOLINONE.

: Contient : - Triisobutyl phosphate. Peut déclencher une réaction allergique. Phrases additionnelles

**Avertissement** : Conserver hors de la portée des enfants

## 16 AUTRES INFORMATIONS

**Utilisations recommandées &** 

restrictions

: Réservé à un usage professionel.

Liste des phrases R pertinentes (

chap. 3)

: R10 - Inflammable.

R22 - Nocif en cas d'ingestion. R38 - Irritant pour la peau.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes

à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

L'information fournie dans cette fiche concerne le produit mentionné sous la rubrique 1 et est donnée en supposant que le produit est utilisé correctement et conformément aux usages indiqués par le fabricant. Les données sont basées sur l'information la plus récente connue qui est, si nécessaire, régulièrement revue. L'utilisateur est le seul responsable du respect des précautions mentionnées ci-dessus ainsi que du maintien de l'information complète et suffisante sur l'emploi du produit. Il est conseillé de diffuser l'information concernant cette fiche de données de sécurité en adaptant, si nécessaire, la forme en fonction des différents utilisateurs.

Révision : Modifications au niveau du texte indiquées par \*.

## **Annexe**

Identification du produit

: Polish.

Information REACh

Evaluation de la sécurité chimique conforme à Annexe 1 (EG)1907/2006 : Voir http://ecb.jrc.it/iuclid/ pour des informations détaillées.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Mode d'exposition dominant

: Voir Rubrique 2. Nature du danger. : Voir Rubrique 2.



Page : 5 de 5 Edition révisée n° : 2

# Polish

Date: 9/1/2008

Remplace la fiche: 1/6/2007

## Annexe (suite)

Contact avec la peau : Voir Rubrique 2.
Contact avec les yeux : Voir Rubrique 2.
Inhalation : Voir Rubrique 2.
Ingestion : Voir Rubrique 2.
Danger pour l'nvironnement : Voir Rubrique 12.

Fin du document

